APRES LA CLASSE DE QUATRIEME / PREPA PRO / DIMA

publié le 03/04/2015

Madame, Monsieur,

Le document « dossier pédagogique de candidature pour l'admission en classe de 3e préparatoire aux formations professionnelles » est à remettre, complété et signé par la famille, au professeur principal pour le mardi 13 avril 2015 dernier délai.

Voici la liste des établissements qui disposent d'une 3e prépa-pro

- Lycée professionnel C. Coulomb –Angoulême
- Lycée professionnel J. Rostand –Angoulème
- Lycée professionnel J. Caillaud – Ruelle
- Lycée professionnel J.A. Grégoire – Soyaux
- Lycée professionnel P.A. Chabanne – Chasseneuil
- Lycée professionnel L. Michel – Ruffec
- Lycée professionnel L. Delage – Cognac
- Lycée professionnel privé Saint Joseph l'Amandier - St yrieix sur Charente

Le document « dossier de candidature pour la rentrée 2015/2016 à l'affectation en Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance (DIMA) est à remettre, complété et signé par la famille, au professeur principal pour le mardi 13 avril 2015 dernier délai.

Le professeur principal, la conseillère d'orientation et moi-même, sommes à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.

Documents joints

Liste des 3e PREPA-PRO (PDF de 82.9 ko)

3e prépa-pro (PDF de 422.1 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.